

SOFCOT – Journée des Spécialités



12 Novembre 2019 Paris



SFHG : de nouveaux statuts pour accompagner son évolution

ANDRÉ FERREIRA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LA SFHG

- Créée en 1997 pour constituer un groupe d'experts en chirurgie « majeure » de la hanche et du genou : déclaration en association Loi 1901 en 2000
- Société associée de la SOFCOT
- Premier président : Jacques Witwoet ; Premier secrétaire : Alain Dambreville
- Présidents : Marcel Kerboull, Philippe Burdin, Henri Judet, Jean-Paul Levai, Christian Delaunay, Jacques Tabutin, Jean-Alain Epinette, Philippe Massin, Michel Bonnin, P. Mertil
- Secrétaires généraux: Jacques Tabutin, Michel Bonnin, Alain Cazenave

Objectifs

- Conserver une spécificité française en matière d'expertise clinique, d'innovations techniques et de présence scientifique
- Initialement fermée à 100 membres représentatifs sur le plan scientifique avec un accès par cooptation
- Tournant important à partir de 2007 : disparition du numerus clausus, jeunes membres

Article 2 des anciens statuts

- La Société Française de la Hanche et du Genou a pour but d'établir des liens scientifiques entre ses membres, de contribuer à la recherche et au développement de cette chirurgie en coordonnant et en diffusant les travaux effectués par les spécialistes de cette branche et ceux des disciplines médicales et chirurgicales ayant un rapport avec elle. Elle contribue enfin à l'enseignement de la spécialité et la formation médicale continue dans les domaines qui la concernent.
- Membres titulaires, correspondants et honoraires. Membres juniors.

■ Critères d'admission

- Membre de la SOFCOT
- Exercice > 5 ans
- Double parrainage
- **Présentation ou publication scientifique depuis 3 à 5 ans**
- Activité \geq 80 interventions majeures

- Pour rester membre actif
 - **Publication ou présentation tous les 3 ans**
 - Présence aux réunions fermées

Article 7 des anciens statuts

- Un "conseil de famille" composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire général et de cinq autres membres de la Société se réunit pour sanctionner un membre ayant commis une faute grave.

■ Quel rôle pour la SFHG ?

- Exposition scientifique de travaux au sein de la SOFCOT et à son congrès de printemps (depuis 4 ans) : recherche et développement
- Participation à l'enseignement : cours aux internes
- Echanges entre chirurgiens orthopédistes ou d'autres membres de la communauté scientifique
- Contribuer à définir l'état de l'art

Que souhaite la SFHG ?

- S'agrandir en faisant venir tous les chirurgiens pratiquant cette chirurgie, avec ou sans activité scientifique
- S'élargir avec des contacts internationaux de + en + importants
- S'ouvrir avec les journées de printemps ou d'autres manifestations

→ S'assouplir !

Principaux changements des nouveaux statuts

- Fin de l'alternance systématique public-privé pour la présidence
- Fin du « bureau » : conseil d'administration
- Nouveaux statuts de membres pour :
 - Membres français de l'AOT et de la SOFCOT
 - Membres français ne travaillant pas en France
 - Membres étrangers

Principaux changements des nouveaux statuts

■ Nouveaux statuts de membres :

- Titulaire : ancien membre actif (activité scientifique requise)
 - 5 ans après fin de la formation hospitalo-universitaire
 - 2 parrains (dont au moins 1 membre titulaire)
 - 80 interventions majeures prothétiques ou conservatrices/an
 - 1 communication en congrès depuis 3 ans/1 publication depuis 5 ans [1^{er}, 2^{ème}, dernier auteur]
 - Droit de vote et éligibilité au CA
- Pour conserver ce statut :
 - 1 communication en congrès depuis 3 ans/1 publication depuis 5 ans [1^{er}, 2^{ème}, dernier auteur]
 - Participation aux symposiums de la SFHG
 - Relecture d'articles d'OTSR
 - Répondre aux enquêtes de la SFHG
 - Participer au registre français des prothèses

Principaux changements des nouveaux statuts

▪ Nouveaux statuts de membres :

□ Associé :

- idem mais sans l'activité scientifique
- Droit de vote
- Pas d'éligibilité au conseil d'administration
- Pour conserver le statut :
 - Participation régulière aux Journées de Printemps (1/3 ans)
 - Réponse aux enquêtes de la SFHG
 - Participer au registre des prothèses

□ Junior : comme auparavant (DESC + 1 an ; fin : 5 années d'exercice après cursus)

□ Correspondant : chirurgien étranger, chercheur, ingénieurs...

□ Honoraire: ancien membre titulaire ou actif, retraité et en faisant la demande

Principaux changements des nouveaux statuts

- Perte de qualité de membre :
 - Pas de participation à la vie de la société 2 ans
 - Non paiement de la cotisation 2 ans
- Conséquences :
 - Avertissement avec injonction d'être présent
 - Simple notification si activité scientifique patente
 - Radiation si aucune activité pendant 3 ans
- Réintégration possible par le conseil d'administration
- Le CA s'élargit : CNU, CJO, Orthorisq et en fonction des besoins

Ressources de la SFHG

- Les droits d'entrée et les cotisations des différentes catégories de membres, à l'exception des membres honoraires.
- Les subventions de l'état, des collectivités publiques et de leurs établissements.
- Les intérêts et revenus des biens et valeurs appartenant à l'Association.
- Les taxes parafiscales qu'elle est autorisée à percevoir.
- Les recettes provenant des biens, produits et services vendus par l'Association, et notamment les produits liés aux projets de recherche et de partenariat.

La SFHG a t'elle un autre rôle ?

Interlocuteur de la SOFCOT et des tutelles pour les dossiers relatifs aux prothèses :

- 2011 : pré décret Tanti du CEPS
- Cols modulaires
 - ABGII 2013 : publication dans MO – recommandations ANSM
 - 2017 aux côtés de la SOFCOT: CAT vis à vis des cols modulaires dans les PTH : recommandations ANSM

La SFHG a t'elle un autre rôle ?

Interlocuteur de la SOFCOT et des tutelles pour les dossiers relatifs aux prothèses :

- Dossier « resurfaçage de hanche » : discussions avec la SOFCOT auprès de l'HAS, ANSM, CEPS, CNEDIMTS : empêcher l'interdiction de cet implant. La SFHG est citée dans les textes de l'ANSM
- 2015 : tribune co signée avec le CNP SOFCOT contre un rapport de l'ANSM (étude des facteurs de révision des PTH (ciment aux ATB et couples de frottement) à 3 années de recul...
- 2017 : SFHG missionnée par la SOFCOT auprès du CNEDIMTS-CEPS-ATIH pour élaborer un registre de suivi des patients porteurs de DM. Extension en 2019 à toutes les cupules
- 2019 : prise de position par rapport aux contrôles des actes chez certains de nos collègues

Esprit des nouveaux statuts

- Etre une société plus large, plus forte, plus représentative
- Attirer tous les chirurgiens ayant une activité éligible
- Renforcer les symposiums (spécificité française)
- Un problème non résolu complètement : celui des ressources

■ C'est pourquoi la SFHG doit être plus forte

- En augmentant son nombre de membres
- En développant ses discussions scientifiques
- En se plaçant comme un interlocuteur écouté par les tutelles
- En étant le conseiller de la SOFCOT pour les prothèses
- En travaillant avec les fabricants

5ÈMES JOURNÉES DE PRINTEMPS
12 - 13 - 14 MARS 2020
RENNES - FRANCE

12 MARS JOURNÉE JUNIOR
13 MARS JOURNÉE OUVERTE
14 MARS JOURNÉE FERMÉE

COUVENT DES
JACOBINS

RÉSERVEZ
VOTRE
DATE

PROTHÈSES
HANCHE & GENOU



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
SFHG-JOURNEE-PRINTEMPS.COM



5ÈMES JOURNÉES DE PRINTEMPS
MARS 2020

12 MARS JOURNÉE JUNIOR

HANCHE

Comment planifier une PTH de première intention ?
Comment cimenter une tige fémorale ?
Comment je fixe une cupule sans ciment en press fit ?

GENOU

PUC à plateau fixe vs plateau mobile
Alignement mécanique et équilibrage ligamentaire
Alignement cinématique et équilibrage ligamentaire

13 MARS JOURNÉE OUVERTE

GENOU

Quel doit être l'alignement d'une PTG ?
Prise en charge d'un flexum post opératoire d'une PTG.

HANCHE

Voie d'abord de hanche : pacifions le débat !
Quelle place pour le ciment dans la PTH aujourd'hui ?

14 MARS JOURNÉE FERMÉE



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
SFHG-JOURNEE-PRINTEMPS.COM